

# Dématérialisation du numéro Import-Export

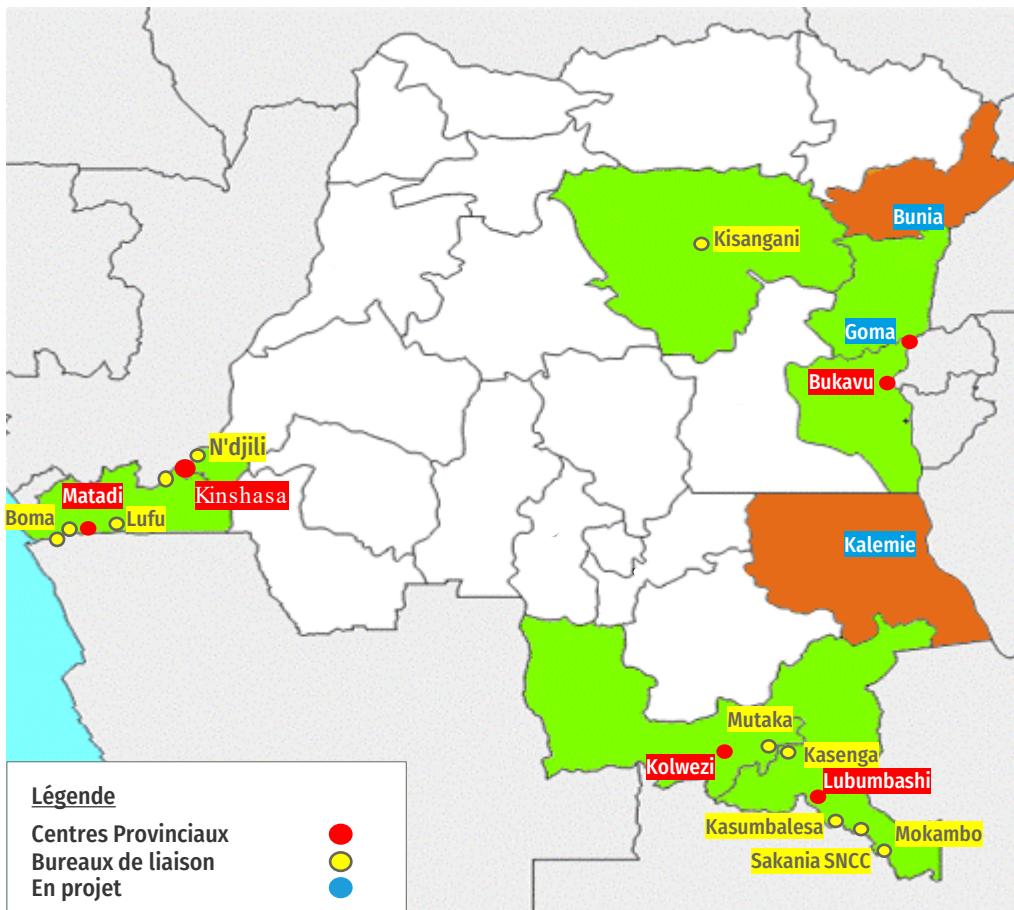
Effective depuis le 05 octobre 2025

**Délivrance du Numéro Import-Export par le commerce  
extérieur via le GUICE**



# COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

## GUICHET UNIQUE INTEGRAL



- ▶ Pré dédouanement Import et Export: **Toute l'étendue du pays (100%)**
- ▶ Logistique Maritime Import et Export: **SCTP Matadi, MGT, TICOM, Socope et SCTP Boma**
- ▶ Logistique Terrestre Import et Export: **Kasumbalesa, Mokambo, Kasenga, Goma, Sakania, Lufu, Kimpangu, Kolwezi, Fungurume, Kipushi et Bukavu**
- ▶ Logistique Aérienne Import: **Kinshasa/N'DJILI et Lubumbashi/Luano**
- ▶ Logistique Ferroviaire Import: **Sakania Gare**
- ▶ Logistique Export Terrestre: **Lualaba et Haut-Katanga**
- ▶ Logistique Fluvial Import: **Beach Ngobila, Nocafex, TCPK**

# ETAT D'AVANCEMENT

---

## Dématérialisation des documents et procédures

Planning	Documents	Procédures	Global
Mis en production	89	31	120
Prévisions 2026	7	0	7
<b>Identifiés *</b>	<b>96</b>	<b>31</b>	<b>127</b>
<b>Taux d'avancement</b>	<b>93%</b>	<b>100%</b>	<b>94%</b>

## Déploiement des Centres locaux & Bureaux de liaisons

Planning	Centres locaux	Bureaux de liaison	Global
Ouverture d'implantations	6	14	20
Prévisions 2026	0	5	4
<b>Identifiés</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>24</b>
<b>Taux d'avancement</b>	<b>100%</b>	<b>78%</b>	<b>83%</b>

### EN PROJET pour 2026 :

- Autorisation d'importation des produits pharmaceutiques (ACOREP)
- Autorisation d'importation d'un aéronef (AAC)
- Certificat d'assurance (ARCA)
- Eco-certificat (Fipe)
- Permis CITES (ICCN)

### EN PROJET pour 2026 :

- KALEMIE, BUNIA, KASINDI, ARU et MAHAGI

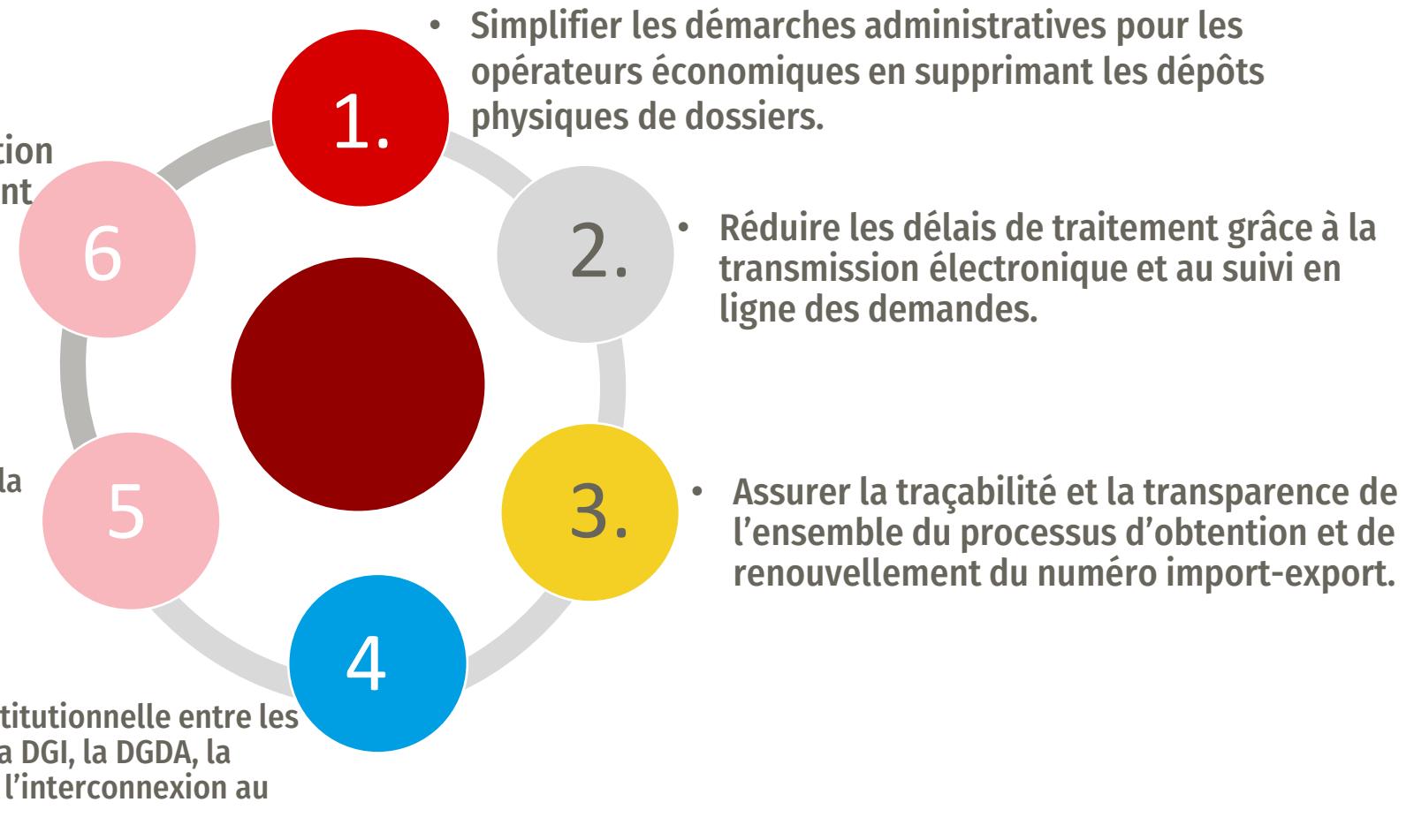
# Contexte



- Modernisation des procédures du commerce extérieur
- Réforme de la dématérialisation des formalités import-export
- Rôle stratégique du GUICE comme point d'entrée unique
- Nécessité d'échanges sécurisés avec la Douane

# Objectifs

- Contribuer à la modernisation et à la digitalisation du commerce extérieur congolais, conformément aux orientations du Gouvernement.



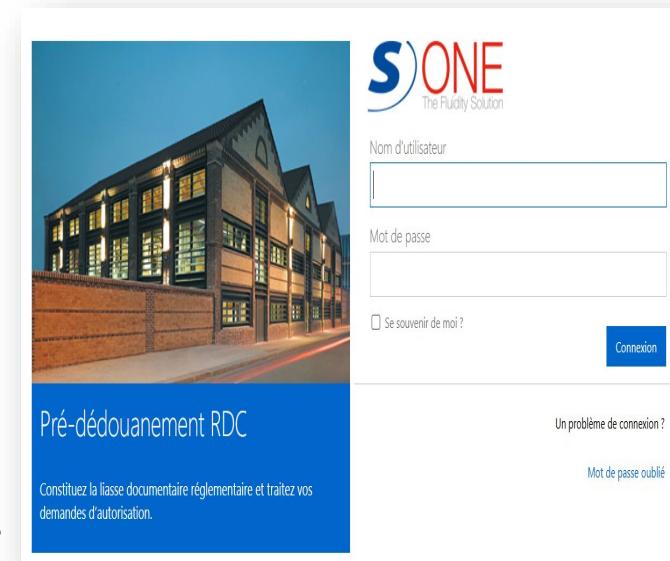
# Etapes du processus de paiement

1. L'opérateur crée sa demande du numéro Import-Export dans le GUICE et soumet au Secrétariat Général au commerce.
2. Une note de perception dématérialisée est émise par la DGRAD via le GUICE dans le BFU
3. L'opérateur se rapproche de sa banque pour paiement de la note de perception.
4. La banque procède au paiement de la note.
5. Confirmation du paiement par la banque dans le GUICE.
6. Délivrance du numéro Import-Export par le SG au commerce.



# Rôle des banques

1. Accès au module GUICE dédié aux paiements.
2. Vérification des références de la note de perception.
3. Validation du paiement et transmission de la confirmation.



## Avantages pour les opérateurs économiques

---

1. Paiement simple et sécurisé avec la banque de son choix.
2. Gain de temps et réduction des déplacements.
3. Accélération du traitement du dossier.
4. Transparence et fiabilité accrues.



# Schéma du processus

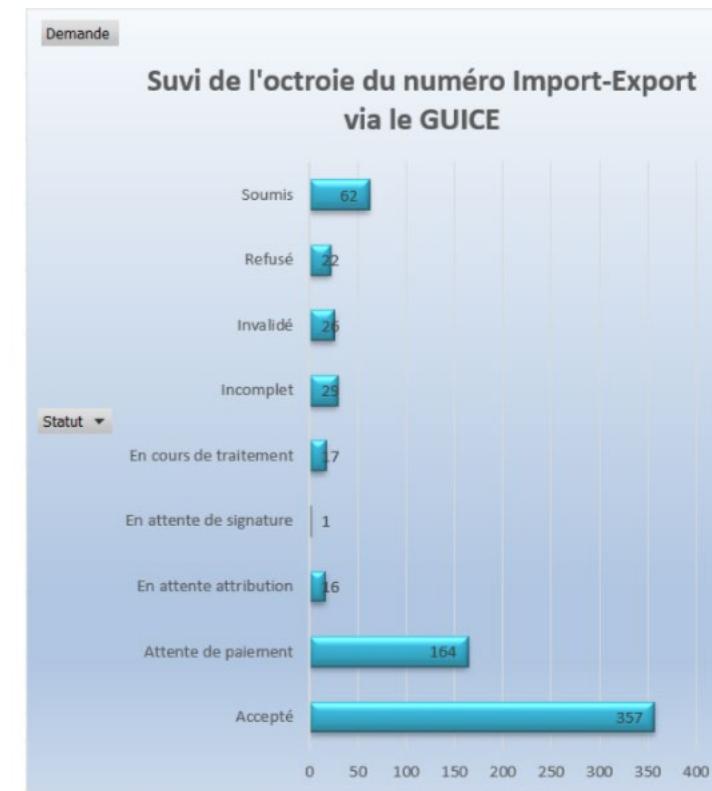


# Recommandations

- Disposer d'un compte actif dans le GUICE.
- Vérifier toujours la conformité de vos informations avant soumission de la demande au Commerce Extérieur.
- En cas de difficulté contacter le support utilisateur de GUICE.



# Statistique à ce jour



- Le temps de traitement moyen estimé à 52H Maximum.



MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR  
SECRETARIAT GENERAL  
*Le Secrétaire Général*

N°2638 MIN.COMEXT/SG/140/SFK/2025

## **COMMUNIQUÉ DE SERVICE**

Par la présente, je viens informer les Opérateurs économiques et toute autre personne morale ou physique exerçant les activités d'importation ou d'exportation concernés par les opérations d'importation et d'exportation, que dorénavant toute demande ou tout renouvellement du Numéro Import-Export devra obligatoirement s'effectuer via la plateforme du ***Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur (GUICE)***, conformément aux dispositions du Décret n°15/019 du 15 octobre 2015 portant institution dudit Guichet.

En effet, dans le cadre de la modernisation, de l'harmonisation et de la simplification des procédures liées aux opérations susmentionnées, le Ministère du Commerce Extérieur, à travers une démarche concertée et consensuelle, impliquant toutes les parties prenantes, avait procédé à l'expérimentation de la phase pilote suivie d'ajustements techniques et administratifs, en vue de l'opérationnalisation complète de la plateforme en ligne de SEGUCE.

C'est ainsi qu'à la suite de ladite phase, après avoir réuni l'ensemble de conditions techniques et institutionnelles nécessaires à l'opérationnalisation complète de la plateforme en ligne de SEGUCE, arrive ce moment capital de lancement de la **dématerrialisation des opérations d'import-export**.

Cette mesure s'inscrit dans la droite ligne des efforts de facilitation des échanges engagés par le Gouvernement et vise notamment à :

- Réduire significativement les délais et les coûts des procédures ;
- Améliorer la transparence et la traçabilité des opérations ;
- Offrir un accès centralisé à l'ensemble des services intervenant dans la plateforme en ligne de SEGUCE.

En conséquence, la **dématerrialisation devient effective à partir du 05 octobre 2025**, toutes les demandes ou renouvellements doivent exclusivement être orientés vers la plateforme en ligne de SEGUCE dont voici le lien internet : <https://segucerdc.com>

Jules MUILU MBO  


# Merci

## Support et Assistance

E-mail: [supportclient@segucerdc.cd](mailto:supportclient@segucerdc.cd)

Tél : +243 843385959

Site web : [www.segucerdc.com](http://www.segucerdc.com)

SEGUCE RDC S.A. – 157 Avenue de la Démocratie (Ex Huileries), Kinshasa